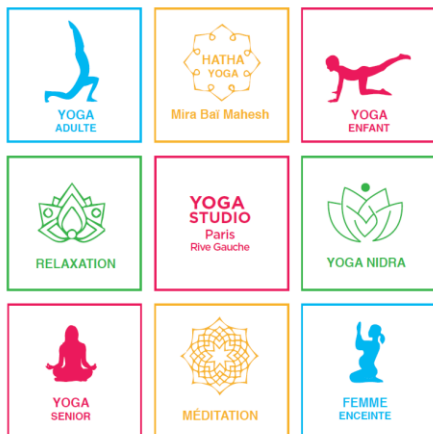




Mira-Baï Ghatradyal-Mahesh, Professeure de Hatha-yoga

Parrainée par le CRCFI

Ass Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Décret du 18/07/03 sous le n°INTA0300156D

Yoga Studio Paris Rive Gauche
50 rue Vaneau 75007 Paris

miramahesh.yoga@gmail.com – 06 12 32 43 97

Atelier de yoga du samedi matin en présentiel Saison 2026/2027

Toujours dans la continuité de la tradition du yoga traditionnel indien, tel qu'il était enseigné par Shri Mahesh, Mira-Baï Ghatradyal Mahesh animera un atelier de yoga ouvert à tous.



Pratique de posture, travail du souffle, yoga nidra, méditation, le samedi matin de **9h30 à 12h00** aux dates suivantes :

3 octobre 2026
21 novembre 2026
5 décembre 2026
9 janvier 2027

6 février 2027,
6 mars 2027,
22 mai 2027,
5 juin 2027.

Merci de vous pré-inscrire à l'avance, nombre de places limité.

Lieu : 50 rue Vaneau 75007 Paris (porte n°3 - 1^{ère} porte à gauche dans la cour). Code porte : **65B21**.

Règlement : Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par virement, dans ce dernier cas merci de m'adresser la copie du virement pour validation de votre inscription et de bien identifier le libellé de votre virement avec votre nom et le type de forfait réglé (**RIB : IBAN : FR76 3000 3027 3800 0200 1438 643 / BIC : SOGEFRPP**).

✂

Atelier de yoga du samedi matin en présentiel - bulletin d'inscription

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Mobile : Mail :

☐ Adhérent au CRCFI :

☐ Tarif de la séance à l'unité : 50 euros

☐ Forfait pour les 8 séances : 360 euros

☐ Non Adhérent au CRCFI :

☐ Tarif de la séance à l'unité : 65 euros

☐ Forfait pour les 8 séances : 460 euros

☐ Règlement à l'unité : nombre de séance x (50 € ou 65 €) =

☐ Précisez les dates pour les séances à l'unité :

.....

Etablir le règlement à l'ordre Mira-Baï Mahesh-Ghatradyal N° SIRET: 508 10889 100013